



Litige associés égaitaires et cogérants

Par **marion64**, le **09/09/2014** à **21:11**

Bonjour, je suis associé à parts égales (50%) d'une SARL. Mon associé et moi même sommes cogérants. Suite à 1mesentente, il m'a proposé de lui racheter ses parts et nous attendons actuellement le bilan du comptable pour connaître le prix des parts que je dois lui racheter. Mon inquiétude est qu'il passe son temps à nous mettre des bâtons dans les roues (rumeurs infondées, vols dans le stock de l'entreprise à des fins personnelles, rémunération abusive...) et j'ai peur qu'il me réclame un montant exorbitant de rachat de ses parts vu son comportement... Quel recours puis je avoir s'il réclamait un prix vraiment abusif? Il refuse de rendre les clefs de l'entreprise et a gardé le chéquier. Peut il revenir se servir dans l'entreprise et se verser de l'argent comme il le veut? Merci d'avance pour votre aide précieuse car nous sommes dans l'impasse ...

Par **marion64**, le **10/09/2014** à **11:14**

Est ce que quelqu'un s'est déjà retrouvé dans une situation similaire? J'aimerais surtout avoir une solution pour lui bloquer l'accès aux comptes bancaires et au stock de l'entreprise puisqu'il n'est plus officiellement cogérant...